

	CALEN	DRIER U	NIVERSITAIRE	2025-2026 – FACI	JLTE DE GÉNIE			
	Trimestre automne 2025 Trimestre hiver 2026				hiver 2026			
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL
Journée d'accueil	28 aoû	28 août 28 août s/o			s/o			
Début du trimestre	25 août				5 janvier			
Activités de la Rentrée	27 et 28 août 27 et 28 août		s-/o	s/o				
Début des stages coopératifs	2 septembre		s/o	5 janvier			s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre			Avant la 2 ^e séance du cours	21 janvier			Avant la 2 ^e séance du cours
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre			Avant la 2 ^e séance du cours ¹	21 janvier		Avant la 2 ^e séance du cours ¹	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2026)			s/o	21 janvier (stage été 2026)		s/o)	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 novembre ²			15 novembre ²	15 mars ²		15 mars ²	
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	12 décembre			s/o	17 avril		s/o	
Fin du trimestre	23 décembre			30 avril				
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				2 et 3 mai		s/o	s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 1 ^{er} septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Jour de l'Action de grâce : 13 octobre				Vendredi saint : 3 avril Pâques : 4 au 6 avril			
Journée réservée aux activités étudiantes	28 août			s/o	28 janvier		s/o	
Semaine de relâche	20 au 24 octobre			s/o	2 au 6 mars			
Collation des grades Suspension au campus principal seulement	20 septembre 20 septembre			s/o	s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement	s/o				s/o			

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/

Version approuvée au CD du 5 février 2024 page 3

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025-2026 – FACULTE DE GÉNIE								
		Trimestre été	Demi-trimestre mai-juin 2026					
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL				
Journée d'accueil			s/o					
Début du trimestre	4 mai							
Activités de la Rentrée	s/o							
Début des stages coopératifs		4 mai	s/o					
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)		21 mai ¹	Avant la 2 ^e séance du cours					
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)		21 mai ¹	Avant la 2 ^e séance du cours ¹					
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant		15 mai (stage automne	s/o					
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)		8 juillet ²	À8 juillet ²					
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	14 août s/o							
Fin du trimestre	28 août			23 juin				
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	29 et 30 août s/o		s/o					
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 3 juillet			Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin				
Journée réservée aux activités étudiantes		s/o	s/o					
Semaine de relâche		s/o	s/o					
Collation des grades Suspension au campus principal seulement		s/o	s/o					
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension au campus principal seulement		15 au 18 m	s/o					

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/
Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours
Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique

Version approuvée au CD du 5 février 2024 page 4